



VTT REGLEMENT 71

2023-2024

Le REGLEMENT 71 est la fiche sport avec les précisions si dessous

REFERENTS DE L'ACTIVITE	LAVESVRE Yannick (représentant CTA) MULOT Cyrille MARCHAND Fabien ANGENIEUX Christophe MOREAU Eric VALETTE Benjamin (représentant CTA)
ETAPES DU CHAMPIONNAT	Une journée départementale avec 2 championnats Engagements sur UNSS 71 dès octobre Pas de limite du nombre d'équipe par établissement. Trop de catégorie. Proposition Sécuriser la descente de transition
CHAMPIONNAT ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE	Voir fiche sport et CMR pour les équipes conformes 2G 2F Modifier le circuit de Cross pour qu'il soit moins roulant avec plus de pilotage.
CHAMPIONNAT DEVELOPPEMENT	Aménager cette catégorie Animation Par équipe de 4 concurrents Catégorie : Animation garçons / Animation mixte (filles classées en mixte ?) Epreuves classantes : en fonction du lieu Exemple : maniabilité – Cross relais – Trial facile
JEUNE ARBITRE	1 Jeune officiel par équipe qualifiée OBLIGATOIRE Niveau District minimum Ils sont donc validés sur OPUSS Il peut être d'une autre association sportive Il ne peut pas être concurrent Questionnaire en ligne spécifique
JEUNE COACH	1 Jeune Coach NON obligatoire

REMARQUE : Matériel pour organisation

Matériel : V. Hugo LUGNY Nathalie DURAND 06 63 20 55 77

Peuvent participer à la mise en place et apporter matériel.